



SNUDI-FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Compte-rendu CSASD lundi 3 novembre 2025

Le compte n'y est pas ! Le SNUDI FO vote contre la proposition de nouveau barème de seuils de l'inspecteur d'académie

Lors du CSASD, l'inspecteur d'académie a présenté les nouveaux seuils qu'il souhaite voir appliquer à la rentrée 2026.

En maternelle, si des seuils plus favorables sont appliqués pour les écoles en zone ordinaire, aucune amélioration pour les écoles en DIF, REP et REP+ ! En effet, le repère de fermeture des classes maternelle ne change pas dans l'éducation prioritaire ! Avec les repères proposés, il pourra toujours y avoir des classes hors GS à 25, 26 ou 27 élèves ce qui est encore beaucoup trop élevé !

En élémentaire, aucun changement n'est prévu pour les écoles en zone ordinaire et en DIF. Des classes à 27 seront toujours possible ! Seule une amélioration des seuils d'ouverture et de fermeture est apportée pour les écoles en REP et en REP+.

Pour le rural, la revendication du SNUDI-FO reste : « pas plus de 25 élèves par classe », ce qui n'a pas été retenu puisque les classes pourront monter jusqu'à 27 ! Par ailleurs pour certaines écoles rurales, ce nouveau barème sera plus défavorable. L'inspecteur d'académie confirmer qu'une école rurale en DIF appliquera le barème de la DIF.

Par ailleurs, aucune garantie sur les respects des effectifs à 12 en CP et CE1 et 14 en maternelle en REP et REP+ !

En définitive, on note surtout des baisses de repères pour les ouvertures, mais pas de baisse significative pour les seuils de fermeture. Avec la baisse démographique il est à prévoir un projet de carte scolaire comportant nombre de fermetures de classes pour la rentrée 2026, d'autant plus que le budget Lecornu prévoit 1 891 suppressions de postes dans les écoles publiques !

Nul doute que ces suppressions de postes auront des conséquences catastrophiques dans notre département : nouvelles fermetures de classes, manque de remplaçants, toujours moins de postes dans les établissements spécialisés et les ULIS alors que plus de 700 élèves n'y trouvent pas de place ! Enfin le SNUDI-FO avait demandé que les directeurs d'écoles DIF bénéficient d'une décharge de direction basée sur le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 (même si ce dédoublement n'est pas effectif dans les faits). Cette revendication n'a pas été entendue !

Le SNUDI FO a de nouveau demandé l'arrêt de la consigne donnée aux IEN de minorer les cohortes et de fait les prévisions d'effectifs effectuées par les directrices et directeurs d'école. L'inspecteur d'académie persiste dans son refus arguant que les chiffres proposés par le ministère correspondraient plus aux prévisions réelles, et que les circonscriptions doivent faire correspondre les chiffres donnés par l'administration. Il faudrait que l'écart entre les prévisions et le constat réel soit le plus juste

possible, il était de 166 cette année dans le Rhône. Encore une conséquence du budget d'austérité imposé par les différents gouvernements Macron !

Enfin, le SNUDI FO a rappelé enfin son opposition à la dissolution des ZBF dans la Brigade de remplacement départementale.

C'est pour toutes ces raisons que le SNUDI FO a voté contre ce projet qui n'empêchera pas des dizaines de fermetures de classes !

Vote des nouveaux barèmes de seuils pour les écoles du Rhône :

POUR : 2 voix, 1 SGEN-CFDT et 1 UNSA

ABSTENTION : 6 voix, 5 FSU (SNUIPP et SNES) et 1 CGT

CONTRE 2 voix FO

Autre point à l'ordre du jour, le vote pour les mesures de carte scolaire décidées lors du GT du 28 août 2025 :

Vote les mesures de carte scolaire décidées lors du GT du 28 août 2025 :

POUR : 7 voix, 5 FSU (SNUIPP et SNES), 1 voix SGEN-CFDT et 1 voix UNSA

ABSENTATION : 3 voix : 2 FO et 1 CGT

Calendrier des échéances carte scolaire pour la rentrée 2026

- du 3 au 14 novembre 2025 : saisie dans ONDE des prévisions d'effectifs rentrée 2026 par les directrices et directeurs
- 26 janvier 2026 : 8h30 : Groupe de Travail préparation de la rentrée 2026 étude des mesures
- 29 janvier 2026 : 9h : CSASD : mesures de carte scolaire rentrée 2026
- 5 février 2026 : 18h : CDEN : mesures de carte scolaire rentrée 2026
- 15 juin 2026 : 14h : CSASD : ajustements de juin 2026
- 25 juin 2026 : 18h : CDEN : ajustements de juin 2026
- 24 août 2026 : remontée des effectifs de fin août pour ajustements avant rentrée

Le SNUDI FO défendra tous les dossiers qui lui seront confiés par les écoles lors des différentes instances.